



# LA REVUE FINANCIÈRE

## Publication du ministère des Finances

---

Résultats financiers de mars 2022

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2022)  
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document  
en tout ou en partie doit être adressée au  
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

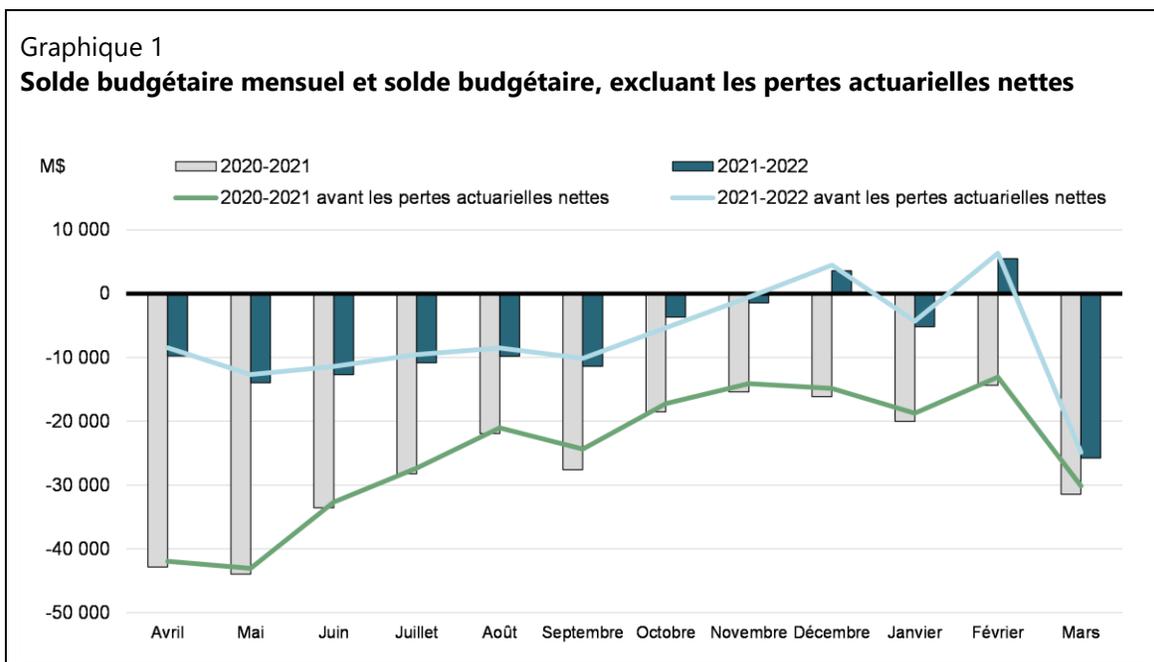
No de cat. F12-4F-PDF  
ISSN : 1487-0142

# Faits saillants

## Mars 2022

Le mois de mars 2022 s'est soldé par un déficit budgétaire de 25,7 milliards de dollars, par rapport à un déficit de 31,4 milliards en mars 2021. Le déficit avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 24,9 milliards, par rapport à un déficit de 30,2 milliards pour la même période de 2020-2021. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Comme prévu, les résultats financiers du gouvernement pour 2021-2022 démontrent une amélioration nette comparativement au sommet de la crise de COVID-19 atteint en 2020-2021, et le niveau sans précédent de mesures d'intervention temporaires relatives à la COVID-19 qui avaient été déployées à ce moment-là.



Par rapport à mars 2021

- Les revenus ont augmenté de 4,9 milliards de dollars (14,2 %) sur un an, principalement en raison de l'augmentation des recettes fiscales et des autres revenus.
- Les charges de programmes, à l'exception des pertes actuarielles nettes, ont diminué de 0,9 milliard de dollars (1,4 %), principalement sous l'effet de la diminution des transferts versés dans le cadre du Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et les prestations de la relance économique, compensés en partie par le coût estimatif inscrit pour l'aide aux sinistrés et le passif environnemental.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (26,5 %), ce qui reflète les rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation, la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés et la hausse des intérêts sur les obligations négociables.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,4 milliard de dollars (33,0 %), en raison de l'amortissement d'une baisse des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés fondée sur les évaluations actuarielles préparées aux fins des Comptes publics du Canada de 2021. Cette diminution est attribuable à une hausse d'une année sur l'autre des taux d'intérêt de fin d'exercice utilisés pour évaluer ces obligations.

## D'avril 2021 à mars 2022

Pour la période d'avril à mars de l'exercice 2021-2022, le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 95,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 314,0 milliards pour la même période de l'exercice 2020-2021. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 85,2 milliards, comparativement à un déficit de 298,6 milliards pour la période d'avril à mars 2020-2021.

Par rapport à l'exercice 2020-2021

- Les revenus ont augmenté de 97,4 milliards de dollars (32,5 %), principalement en raison de la hausse des revenus fiscaux et des autres revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 120,3 milliards de dollars (20,8 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers, aux entreprises et aux autres administrations dans le cadre du Plan d'intervention économique.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 4,3 milliards de dollars (20,9 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'inflation de l'indice des prix à la consommation, de la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés et de la hausse des intérêts sur les obligations négociables.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 5,1 milliards de dollars (33,0 %), en raison d'une diminution des obligations actuarielles du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés en fonction des dernières évaluations actuarielles du gouvernement. Cette diminution s'explique par les taux d'intérêt de fin d'exercice plus élevés utilisés en 2020-2021 pour évaluer ces obligations.

Graphique 2

### Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé, excluant les pertes actuarielles nettes

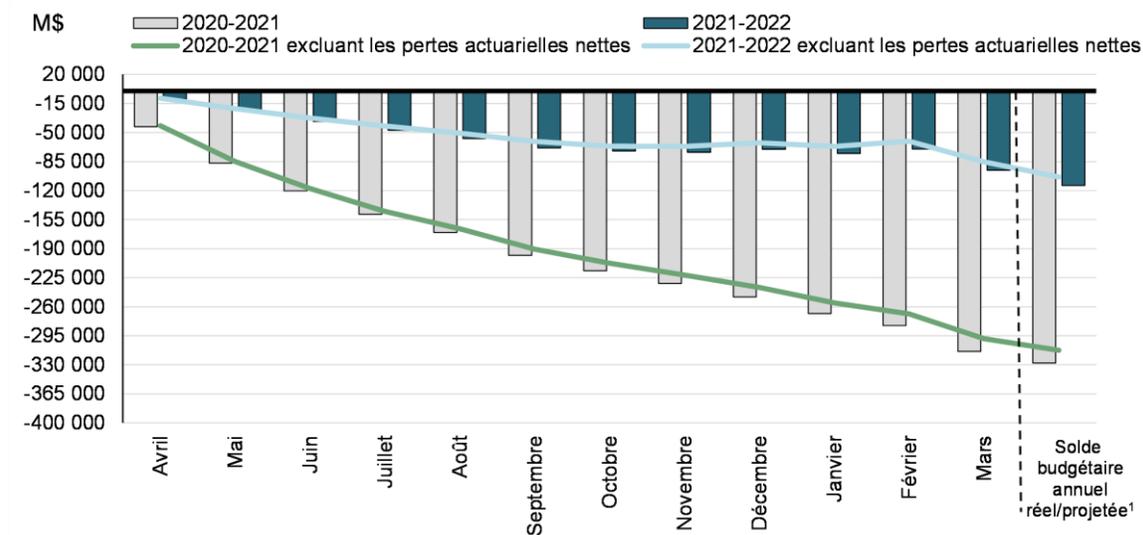


Tableau 1

### État sommaire des opérations

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2021	2022	2020-2021	2021-2022
<b>Opérations budgétaires</b>				
Revenus	34 517	39 403	299 466	396 821
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-62 738	-61 839	-577 576	-457 296
Frais de la dette publique	-1 939	-2 452	-20 490	-24 771
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-30 160	-24 888	-298 600	-85 246
Pertes actuarielles nettes	-1 283	-860	-15 399	-10 320
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-31 443	-25 748	-313 999	-95 566
<b>Opérations non budgétaires</b>	25 167	28 876	-13 146	10 325
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-6 276	3 128	-327 145	-85 241
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	-2 880	5 288	341 562	118 113
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	-9 156	8 416	14 417	32 872
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			59 097	92 261

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

# Revenus

Les revenus ont été touchés par les répercussions économiques de la crise de COVID-19 et par les mesures mises en œuvre dans le cadre du plan d'intervention économique du gouvernement, y compris les reports d'impôt et la bonification unique du crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS) offerts en 2020-2021. Cependant, puisqu'il est difficile d'isoler ces répercussions de l'activité économique sous-jacente, il s'avère impossible de donner une mesure exacte de l'incidence de la COVID-19 sur les revenus fédéraux.

En mars 2022, les revenus se sont chiffrés à 39,4 milliards de dollars, soit une hausse de 4,9 milliards (14,2 %) par rapport à mars 2021

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 3,1 milliards de dollars (11,3 %), sous l'effet d'une augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers. Cette situation témoigne d'une augmentation du nombre de personnes qui ont un emploi par rapport à la même période en 2020-2021, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 continuaient de peser sur le marché du travail.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (18,6 %).
- Les produits du cadre du prix de la pollution ont diminué de 40 millions de dollars (5,5 %).
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, le produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (34,9 %) par rapport à mars 2021. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des bénéfices des sociétés d'État entreprises, notamment ceux de la Banque du Canada liés à ses achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire en vue de soutenir la liquidité des marchés financiers. Selon les normes comptables du secteur public, les primes versées à l'achat des obligations par la Banque du Canada sont immédiatement passées en charges. Même si les primes versées ont plus que compensé les gains d'intérêt sur les titres en 2020-2021, les primes ont diminué depuis et les gains d'intérêt ont augmenté.

Les revenus de la période d'avril à mars pour l'exercice 2021-2022 s'élevaient à 396,8 milliards de dollars, en hausse de 97,4 milliards (32,5 %) par rapport à la même période de 2020-2021.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 65,3 milliards de dollars (24,2 %) par rapport à la même période en 2020-2021, période pendant laquelle la COVID-19 avait entraîné la fermeture de grands pans de l'économie et la mise en place des mesures de soutien du gouvernement qui en ont découlé, comme la bonification unique du crédit pour la TPS. Plus particulièrement, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés ont affiché une forte amélioration, soutenues par des gains généralisés dans l'ensemble des secteurs de l'industrie. Pour sa part, la portion fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 50 millions au cours de la période d'avril à mars, pour passer à 153 millions.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (7,9 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les produits ayant fait l'objet d'une cotisation dans le cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (36,1 %), sous l'effet de la consommation accrue et du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2021.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 28,8 milliards de dollars, passant de 3,5 milliards en 2020-2021 à 32,3 milliards en 2021-2022, principalement sous l'effet de bénéfices plus élevés de la Banque du Canada et d'autres sociétés d'État entreprises.

Tableau 2

**Revenus**

	Mars			Avril à mars		
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Revenus fiscaux</b>						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	13 655	16 599	21,6	164 164	182 180	11,0
Sociétés	8 211	8 412	2,4	51 415	80 683	56,9
Non-résidents	900	655	-27,2	8 695	9 972	14,7
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	22 766	25 666	12,7	224 274	272 835	21,7
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 221	3 238	0,5	30 534	45 465	48,9
Taxes sur l'énergie	360	386	7,2	4 934	5 301	7,4
Droits de douane à l'importation	526	390	-25,9	4 242	5 211	22,8
Autres taxes et droits d'accise	261	507	94,3	5 414	5 837	7,8
Total des taxes et droits d'accise	4 368	4 521	3,5	45 124	61 814	37,0
Total des revenus fiscaux	27 134	30 187	11,3	269 398	334 649	24,2
<b>Produits issus du cadre du prix de la pollution</b>	732	692	-5,5	4 256	5 791	36,1
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	2 759	3 272	18,6	22 273	24 038	7,9
<b>Autres revenus</b>	3 892	5 252	34,9	3 539	32 343	813,9
<b>Total des revenus</b>	34 517	39 403	14,2	299 466	396 821	32,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Charges

Les charges de programmes ont été touchées considérablement par les mesures de dépenses prises dans le cadre du Plan d'intervention économique, notamment la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), les prestations canadiennes de la relance économique et l'incitatif au remboursement des prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). De plus amples renseignements sur ces mesures sont présentés ci-dessous.

Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 61,8 milliards de dollars en mars 2022, soit une baisse de 0,9 milliard (1,4 %) par rapport à mars 2021.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont diminué de 5,0 milliards de dollars (32,6 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (6,0 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 2,9 milliards de dollars (53,3 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.

- Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs, qui inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement et les paiements de la PCU aux particuliers traités en marge du Compte des opérations de l'assurance-emploi, a diminué de 2,4 milliards de dollars (86,4 %), principalement en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de relance économique.
- Les prestations pour enfants ont augmenté de 10 millions de dollars (0,5 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (14,9 %), en grande partie sous l'effet du nouveau financement versé dans le cadre du plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien, ainsi qu'en raison de l'augmentation des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale. Cette augmentation a été compensée en partie par des transferts effectués l'année précédente dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire et du Fonds de soutien des travailleurs essentiels.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 3,0 milliards de dollars (7,4 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont diminué de 1,4 milliard de dollars (96,7 %), ce qui est attribuable à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.
  - Les paiements de la SSUC ont diminué de 3,5 milliards de dollars (92,9 %), ce qui est attribuable à l'élimination progressive du programme.
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 5,3 milliards de dollars (29,1 %), principalement en raison des provisions pour la part estimée du gouvernement fédéral dans les frais de recouvrement liés aux récentes catastrophes naturelles en Colombie-Britannique.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (15,6 %), ce qui est principalement attribuable à la réévaluation des obligations pour passifs environnementaux et aux dépenses affectées à la santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (26,5 %), principalement sous l'effet des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation, de la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés et de la hausse des intérêts sur les obligations négociables.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des variations de l'évaluation des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs, ont diminué de 0,4 milliard de dollars (33,0 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt de fin d'exercice en 2020-2021, lesquels ont servi à évaluer ces obligations.

Pour la période d'avril à mars de l'exercice 2021-2022, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 457,3 milliards de dollars, soit une baisse de 120,3 milliards (20,8 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 58,9 milliards de dollars (28,9 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (4,2 %), en raison de l'augmentation du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.

- Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 22,4 milliards de dollars (36,3 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail. De plus, les prestations d'assurance-emploi pour la même période de l'exercice précédent comprenaient 27,5 milliards en versements de la PCU traités par l'intermédiaire du Compte des opérations de l'assurance-emploi. Toutefois, aucune incidence n'est observée sur les cotisations à percevoir puisque le Compte des opérations de l'assurance-emploi a depuis été débité des versements au titre de la PCU dans les Comptes publics du Canada de 2021.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 38,4 milliards de dollars (68,3 %), étant donné l'élimination progressive de la PCU en 020-2021 et la transition vers l'ensemble de prestations canadiennes de la relance économique.
  - Les prestations pour enfants ont diminué de 0,5 milliard de dollars (2,0 %), ce qui est principalement attribuable au paiement unique bonifié de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) versé en mai 2020. Cette diminution a été compensée en partie par l'instauration du supplément pour jeunes enfants de l'ACE applicable en 2021.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont diminué de 13,9 milliards de dollars (13,9 %), principalement en raison des transferts versés aux provinces et aux territoires au cours de l'exercice précédent aux termes de l'Accord sur la relance sécuritaire, du Fonds de soutien des travailleurs essentiels et du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire. Ces diminutions ont été compensées en partie par le nouveau financement versé au cours de l'exercice actuel dans le cadre du plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ainsi que par la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires.
  - Les charges de programmes directes ont diminué de 47,6 milliards de dollars (17,3 %). Parmi les charges de programmes directes :
    - Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont diminué de 0,7 milliard de dollars (16,1 %), ce qui est attribuable en grande partie à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.
    - Les paiements de la SSUC ont diminué de 52,8 milliards de dollars (70,4 %), ce qui est attribuable à la baisse du nombre d'employés admissibles et de la subvention moyenne par employé, ainsi qu'à l'élimination progressive du programme.
    - Les autres paiements de transfert ont diminué de 7,6 milliards de dollars (8,1 %), principalement sous l'effet d'une baisse des coûts de l'incitatif au remboursement des prêts du programme du CUEC en raison d'une participation réduite comparativement à la même période en 2020-2021 et de la fin de mesures temporaires en réponse à la COVID-19 instaurées l'année précédente. Cette diminution a été compensée en partie par l'augmentation des provisions pour l'aide aux sinistrés.
    - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 13,6 milliards de dollars (13,3 %), ce qui est principalement attribuable à des changements dans les provisions pour passifs éventuels et passifs environnementaux, ainsi qu'à la hausse des coûts liés au personnel et des dépenses affectées à la santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 4,3 milliards de dollars (20,9 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation, de la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés et de la hausse des intérêts sur les obligations négociables.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 5,1 milliards de dollars (33,0 %), en raison de l'amortissement d'une baisse des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés fondée sur les évaluations actuarielles préparées aux fins des Comptes publics du Canada de 2021. La diminution s'explique par les taux d'intérêt de fin d'exercice plus élevés utilisés en 2020-2021 pour évaluer ces obligations.

Tableau 3

**Charges**

	Mars			Avril à mars		
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	4 965	5 263	6,0	58 732	61 222	4,2
Prestations d'assurance-emploi	5 452	2 544	-53,3	61 869	39 425	-36,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs <sup>1</sup>	2 729	370	-86,4	56 166	17 787	-68,3
Prestations pour enfants	2 056	2 066	0,5	26 796	26 261	-2,0
Total des principaux transferts aux particuliers	15 202	10 243	-32,6	203 563	144 695	-28,9
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
Transfert canadien en matière de santé	3 500	3 601	2,9	41 880	43 133	3,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 252	1 289	3,0	15 023	15 474	3,0
Péréquation	1 714	1 787	4,3	20 573	20 955	1,9
Formule de financement des territoires	284	298	4,9	4 180	4 380	4,8
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	1 117	s.o.	-	2 948	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	2 170	2 320	6,9
Soins à domicile et soins de santé mentale	1	908	90 700,0	1 250	2 500	100,0
Autres arrangements fiscaux <sup>2</sup>	634	-511	-180,6	14 321	-6 173	-143,1
Total des principaux transferts aux autres administrations	7 385	8 489	14,9	99 397	85 537	-13,9
<b>Charges de programmes directes</b>						
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	1 499	50	-96,7	4 526	3 796	-16,1
Subvention salariale d'urgence du Canada	3 749	266	-92,9	74 988	22 165	-70,4
Autres paiements de transfert	18 184	23 469	29,1	93 061	85 488	-8,1
Charges de fonctionnement	16 719	19 322	15,6	102 041	115 615	13,3
Total des charges de programmes directes	40 151	43 107	7,4	274 616	227 064	-17,3
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>62 738</b>	<b>61 839</b>	<b>-1,4</b>	<b>577 576</b>	<b>457 296</b>	<b>-20,8</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>1 939</b>	<b>2 452</b>	<b>26,5</b>	<b>20 490</b>	<b>24 771</b>	<b>20,9</b>
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>64 677</b>	<b>64 291</b>	<b>-0,6</b>	<b>598 066</b>	<b>482 067</b>	<b>-19,4</b>
Pertes actuarielles nettes	1 283	860	-33,0	15 399	10 320	-33,0
<b>Total des charges</b>	<b>65 960</b>	<b>65 151</b>	<b>-1,2</b>	<b>613 465</b>	<b>492 387</b>	<b>-19,7</b>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

<sup>2</sup> Les autres arrangements fiscaux comprennent : le recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents, qui représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt; les subventions législatives; les transferts versés en vertu du Fonds de soutien des travailleurs essentiels lié à la COVID-19 et de l'Accord sur la relance sécuritaire; et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

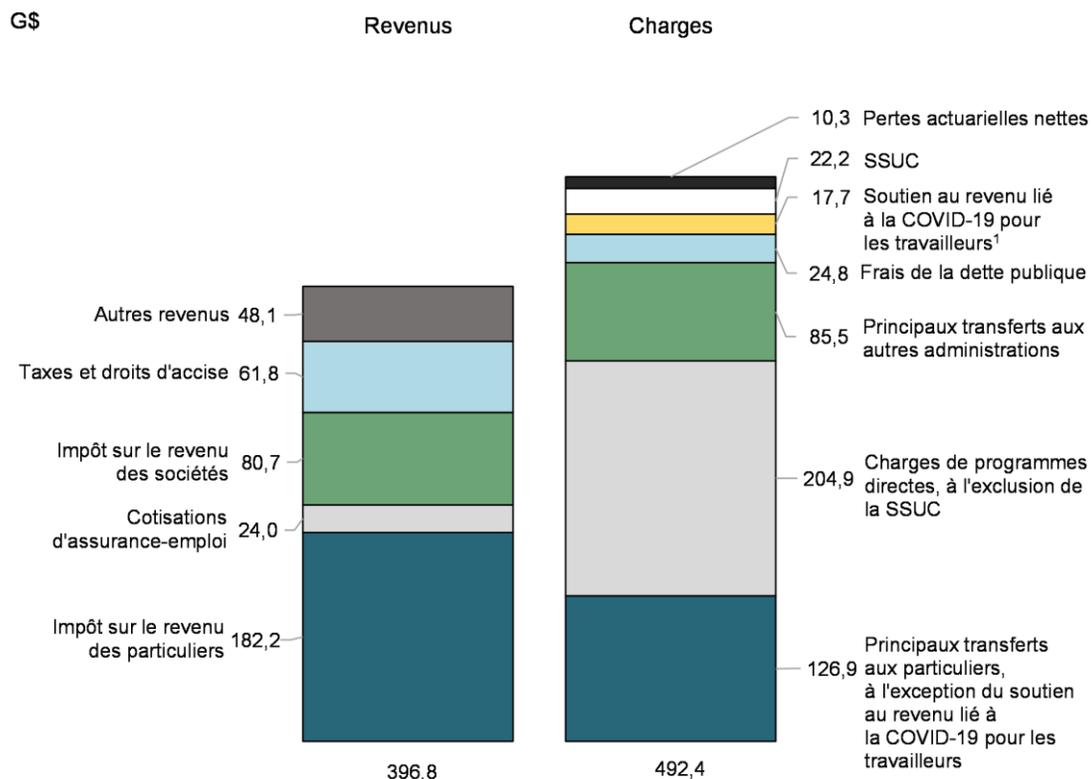
Tableau 4

**Total des charges, par article de charges**

	Mars			Avril à mars		
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	46 019	42 517	-7,6	475 535	341 681	-28,1
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	7 904	6 740	-14,7	57 848	60 145	4,0
Transports et communications	501	858	71,3	2 086	2 940	40,9
Information	176	187	6,3	539	650	20,6
Services professionnels et spéciaux	4 097	4 530	10,6	14 169	17 441	23,1
Location	587	616	4,9	3 611	4 033	11,7
Réparation et entretien	928	968	4,3	3 531	3 785	7,2
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 846	2 968	60,8	8 341	10 732	28,7
Autres subventions et charges	542	2 388	340,6	6 741	11 222	66,5
Amortissement des immobilisations corporelles	112	55	-50,9	5 050	4 549	-9,9
Perte nette sur cession de biens	26	12	-53,8	125	118	-5,6
Total des autres charges	16 719	19 322	15,6	102 041	115 615	13,3
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	62 738	61 839	-1,4	577 576	457 296	-20,8
<b>Frais de la dette publique</b>	1 939	2 452	26,5	20 490	24 771	20,9
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	64 677	64 291	-0,6	598 066	482 067	-19,4
Pertes actuarielles nettes	1 283	860	-33,0	15 399	10 320	-33,0
<b>Total des charges</b>	65 960	65 151	-1,2	613 465	492 387	-19,7

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3  
**Revenus et charges (d'avril 2021 à mars 2022)**



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Comprend les versements de la PCU traités par l'intermédiaire du Compte des opérations de l'assurance-emploi.

## Besoins financiers de 85,2 milliards de dollars d'avril 2021 à mars 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Considérant un déficit budgétaire de 95,6 milliards de dollars et des ressources financières de 10,3 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2021 à mars 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 85,2 milliards, comparativement à des besoins financiers de 327,1 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

La baisse des besoins financiers pour les opérations non budgétaires est attribuable à un certain nombre de facteurs, notamment les variations d'une année à l'autre des revenus reportés, des passifs environnementaux et des provisions pour réclamations et l'aide aux sinistrés, qui a une incidence sur les créditeurs, les charges à payer et débiteurs; et une baisse des prêts versés dans le cadre du programme du CUEC en 2021-2022, consignés dans les besoins financiers au titre des prêts, placements et avances. Ces diminutions ont été compensées en partie par la hausse d'une année sur l'autre du solde des comptes d'opérations de change.

Tableau 5

**Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers**

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2021	2022	2020-21	2021-22
<b>Solde budgétaire (déficit ou excédent)</b>	-31 443	-25 748	-313 999	-95 566
<b>Opérations non budgétaires</b>				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	16 545	25 869	-3 434	30 350
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 978	9 767	16 803	19 982
Comptes d'opérations de change	4 359	-1 916	12 280	-11 409
Prêts, placements et avances	4 801	-3 439	-32 772	-25 434
Actifs non financiers	-2 516	-1 405	-6 023	-3 164
Total des opérations non budgétaires	25 167	28 876	-13 146	10 325
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-6 276	3 128	-327 145	-85 241

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Activités nettes de financement en hausse de 118,1 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 85,2 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 32,9 milliards en augmentant la dette non échue de 118,1 milliards. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de mars 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 92,3 milliards de dollars.

Tableau 6

**Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement**

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2021	2022	2020-21	2021-22
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-6 276	3 128	-327 145	-85 241
<b>Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement</b>				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	13 380	4 355	278 482	155 611
Bons du Trésor	-11 800	2 800	66 933	-31 400
Titres au détail	-4	-	-198	-299
Total des emprunts en dollars canadiens	1 576	7 155	345 217	123 912
Emprunts en devises	-1 224	458	-514	-976
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	352	7 613	344 703	122 936
Réévaluation de swaps de devises	-2 102	-1 939	-10 142	-2 697
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	-1 149	-497	7 204	-2 247
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	19	111	-203	121
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	-2 880	5 288	341 562	118 113
<b>Variation de la trésorerie</b>	-9 156	8 416	14 417	32 872
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			59 097	92 261

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Dettes fédérales

La dette fédérale, ou déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année à l'autre du déficit accumulé découle du solde budgétaire cumulatif de l'exercice, auquel s'ajoutent les autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global se composent de certains gains et pertes non réalisés sur des instruments financiers ainsi que de gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Le déficit accumulé a augmenté de 91,4 milliards de dollars d'avril 2021 à mars 2022, en raison du déficit budgétaire de 95,6 milliards enregistré pendant cette période, qui a été compensé en partie par des gains de 4,2 milliards au titre des autres éléments du résultat global.

Tableau 7

**État condensé de l'actif et du passif**

M\$

	<b>31 mars 2021</b>	<b>31 mars 2022</b>	<b>Variation</b>
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	207 397	234 214	26 817
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	875 306	1 030 917	155 611
Bons du Trésor	218 775	187 375	-31 400
Titres au détail	299	-	-299
Total partiel	1 094 380	1 218 292	123 912
Payable en devises	15 427	14 451	-976
Réévaluation de swaps de devises	450	-2 247	-2 697
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	9 690	7 443	-2 247
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 239	5 360	121
Total de la dette non échue	1 125 186	1 243 299	118 113
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	168 761	172 875	4 114
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	144 186	159 048	14 862
Autres passifs	6 711	7 717	1 006
Total des régimes de retraite et autres passifs	319 658	339 640	19 982
Total de la dette portant intérêt	1 444 844	1 582 939	138 095
<b>Total des passifs</b>	1 652 241	1 817 153	164 912
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et créances	224 196	253 535	29 339
Comptes d'opérations de change	92 622	104 031	11 409
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) <sup>1</sup>	179 278	208 907	29 629
Actifs des régimes de retraite du secteur public	6 320	6 320	-
Total des actifs financiers	502 416	572 793	70 377
<b>Dette nette</b>	1 149 825	1 244 360	94 535
<b>Actifs non financiers</b>	101 079	104 243	3 164
<b>Dette fédérale (déficit accumulé)</b>	1 048 746	1 140 117	91 371

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le montant du 31 mars 2022 inclut des gains de 4,2 milliards de dollars au titre des autres éléments du revenu global enregistrés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises pour la période d'avril à mars 2022.

## Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

*Nota* – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec [Bradley.Recker@fin.gc.ca](mailto:Bradley.Recker@fin.gc.ca).

Mai 2022